Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Sommelier, veuillez visiter :
bpsommelier.fr/annales-sujets-et-corriges

# BREVET PROFESSIONNEL

## SOMMELLIER

## SESSION 2026

### ÉPREUVE E4 : EXPRESSION ET CONNAISSANCE DU MONDE

**Coefficient : 3 Durée : 3 heures**

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

| Composition de l'épreuve | Support |
|---|---|
| **PARTIE 1 : FRANÇAIS** (10 points) | Dossier Questionnement |
| **PARTIE 2 : HISTOIRE-GÉOGRAPHIE** (10 points) | Dossier Questionnement |
| **DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3, DT 4, DT 5)** | Fourni avec le sujet |
| **DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE** | Fin de sujet |

**L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.**

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

**LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.**

# DOSSIER SUJET

## CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : CENTRE D'EXAMEN DE LA SESSION 2026

L'épreuve comporte deux parties : français et histoire-géographie. Le barème présenté est ramené à 20 points au total : 10 points pour le français et 10 points pour l'histoire-géographie. Les deux parties sont à traiter.

En français, consacrez environ 30 minutes à l'analyse du corpus et environ 1 heure à l'expression écrite. En histoire-géographie, consacrez environ 1 h 30 à l'analyse du dossier documentaire et aux réponses.

Répondez de façon précise et organisée. Appuyez-vous sur les documents et mobilisez, lorsque cela est demandé, vos connaissances, vos lectures et votre réflexion personnelle. Pour la question d'expression écrite, rédigez au moins une trentaine de lignes.

## PARTIE 1 : FRANÇAIS (10 points)

***Analyse et interprétation du corpus, puis expression écrite***

Temps indicatif : 1 h 30. Le corpus réunit deux textes consacrés au repas partagé, à ce qu'il permet et aux limites de la convivialité. Les textes ont été rédigés pour le sujet.

**1.1** (1,5 point) Dans le document DT 1, relevez deux détails qui montrent que le repas transforme momentanément la relation entre les personnages. Expliquez brièvement l'effet produit par chacun de ces détails.

**1.2** (1,5 point) Selon le document DT 2, quelles sont les deux conditions nécessaires pour qu'un repas partagé soit réellement accueillant pour les personnes présentes ? Répondez en vous appuyant sur le texte.

**1.3** (1 point) Comparez les points de vue des deux documents sur la convivialité : indiquez une idée commune et une différence importante.

**1.4** (6 points) Un repas partagé suffit-il à créer du lien entre les personnes ? Vous répondrez de manière argumentée et organisée, en vous appuyant sur le corpus, vos lectures, votre culture et votre expérience personnelle ou professionnelle. Votre texte comportera au moins une trentaine de lignes.

## PARTIE 2 : HISTOIRE-GÉOGRAPHIE (10 points)

***Analyse d'une situation géographique : tourisme, mobilités et territoires***

Temps indicatif : 1 h 30. À partir des documents DT 3 à DT 5 et de vos connaissances, analysez les transformations des mobilités touristiques et leurs effets sur les territoires. Les données chiffrées du dossier sont fournies pour le sujet.

**2.1** (1,5 point) À partir du document DT 3, relevez deux évolutions des pratiques touristiques observées entre 2019 et 2024.

**2.2** (2 points) Comparez, pour 2019 et 2024, la part des déplacements effectués en voiture et celle des déplacements effectués en train. Présentez les écarts en points de pourcentage et indiquez l'évolution de chaque mode.

**2.3** (2,5 points) En vous appuyant sur les documents DT 4 et DT 5 et sur vos connaissances, expliquez deux effets possibles de la saisonnalité touristique sur les territoires concernés. Vous distinguerez, si possible, les effets sur les habitants et ceux sur l'activité économique.

**2.4** (2 points) Complétez le tableau du DR 1 : pour chaque territoire, indiquez une difficulté liée aux mobilités touristiques et une mesure qui pourrait améliorer la situation. Chaque proposition doit être cohérente avec les documents.

**2.5** (2 points) En vous appuyant sur le dossier et sur vos connaissances, rédigez une réponse organisée montrant pourquoi la réduction de la dépendance à la voiture dans les déplacements touristiques suppose des choix d'aménagement à plusieurs échelles. Donnez au moins un exemple précis tiré du dossier.

# DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

## **DT 1** : RÉCIT : LA TABLE DU SOIR

Texte rédigé pour le sujet.

[Ligne 5] En rentrant du marché, Samira posa son panier près de la porte et demanda qui voulait l'aider. Personne ne répondit tout de suite. Autour de la table, chacun regardait son téléphone ou son assiette. Elle coupa le pain, puis fit signe à Malik de lui passer le plat.

[Ligne 10] Il leva les yeux, sourit et se mit à raconter l'incident du matin dans l'autobus. Une première personne rit, puis une autre ajouta son propre souvenir. Les téléphones disparurent peu à peu sous les serviettes. La conversation n'effaça ni les soucis ni les désaccords de la journée, mais, pendant un moment, chacun eut une place dans l'échange.

[Ligne 15] Quand le repas s'acheva, deux personnes aidèrent à débarrasser. Les autres reprirent leurs affaires. Samira remarqua que la table était redevenue silencieuse, sans être tout à fait la même : un prénom, une histoire et quelques rires circulaient encore dans la pièce.

## **DT 2** : TEXTE DE RÉFLEXION : INVITER, CE N'EST PAS SEULEMENT SERVIR

Texte rédigé pour le sujet.

[Ligne 5] On associe souvent la convivialité à une table abondante et à une conversation animée. Pourtant, la quantité de nourriture ou le décor ne garantissent pas que chacun se sente accueilli. Une personne peut rester à l'écart parce qu'elle ne connaît personne, parce qu'elle ne peut pas manger certains plats ou parce que la conversation ne lui laisse aucune place.

[Ligne 10] Accueillir suppose donc une attention concrète : rendre les choix compréhensibles, tenir compte des besoins exprimés et permettre à chacun de participer sans l'y obliger. Cela demande aussi de partager les tâches et de ne pas faire peser toute l'organisation sur une seule personne.

[Ligne 15] Un repas commun peut créer une occasion de rencontre, mais il ne produit pas automatiquement de l'égalité ou de la proximité. La qualité de l'échange dépend de la manière dont le groupe reconnaît les différences et organise la participation de chacun.

## **DT 3** : ÉVOLUTIONS DES DÉPLACEMENTS TOURISTIQUES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Données élaborées pour le sujet. Les parts indiquent la répartition des déplacements touristiques selon le mode de transport principal. Pour chaque année, le total est égal à 100 %.

**Mode de transport principal des déplacements touristiques**

| Mode de transport | 2019 | 2024 |
|---|---|---|
| Voiture | 68 % | 61 % |
| Train | 18 % | 25 % |
| Autocar | 9 % | 8 % |
| Vélo ou marche | 5 % | 6 % |

*Parts en pourcentage des déplacements observés.*

## **DT 4** : DEUX TERRITOIRES CONFRONTÉS À LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

Textes de situation élaborés pour le sujet.

**Territoire A : centre d'une ville patrimoniale.** Les visiteurs arrivent principalement en train ou en voiture. En période de forte fréquentation, les rues du centre sont encombrées et les places de stationnement sont très demandées. Les commerces et les lieux culturels bénéficient de la fréquentation, mais certains habitants signalent le bruit et des difficultés de circulation.

**Territoire B : vallée rurale de moyenne montagne.** Les visiteurs viennent surtout pendant les vacances et les fins de semaine. Les hébergements, les commerces et les activités de plein air soutiennent l'emploi local pendant ces périodes. En dehors des saisons touristiques, l'offre de transport collectif est limitée et certains services connaissent une activité réduite.

## **DT 5** : EXEMPLES DE MESURES D'AMÉNAGEMENT ET DE MOBILITÉ

Document de synthèse élaboré pour le sujet. Les mesures citées sont des exemples possibles, non des décisions déjà adoptées dans les territoires A et B.

**Mesures envisageables selon l'échelle d'intervention**

| Échelle | Exemples de mesures | Effets recherchés |
|---|---|---|
| Locale | Navette entre gare, centre et sites de visite ; cheminements piétons sécurisés | Limiter les déplacements en voiture dans les secteurs fréquentés |
| Intercommunale | Coordination des horaires de bus ; itinéraires cyclables entre communes | Relier les lieux de séjour, les services et les sites touristiques |
| Régionale | Correspondances entre trains et transports locaux ; information commune sur les itinéraires | Faciliter les trajets depuis les grands pôles d'accès |

*Exemples de leviers d'action pour organiser les mobilités touristiques.*

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

**DR 1** : Tableau d'analyse des territoires — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases laissées en pointillés pour répondre à la question 2.4. Une difficulté et une mesure cohérente sont attendues pour chaque territoire.

**Difficultés de mobilité et mesures possibles**

| Territoire | Difficulté liée aux mobilités touristiques | Mesure envisageable |
|---|---|---|
| A : centre d'une ville patrimoniale | ..... | ..... |
| B : vallée rurale de moyenne montagne | ..... | ..... |

*À compléter par le candidat.*

**Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.